

1- Introduction : examen synthèse en chantier

Les données et les connaissances récentes sur le système climatique nous informent clairement de l'origine anthropique des changements climatiques et de l'impact néfaste, voire irrévocable, de certaines activités humaines sur les sociétés actuelles et futures, ainsi que sur l'équilibre planétaire. Les bouleversements environnementaux sont tels qu'il est plausible que la planète Terre, sous les pressions globales de l'agir humain, soit entrée dans une nouvelle ère géologique (Williams et al., à paraître). De l'Holocène à l'Anthropocène, l'espèce *homo sapiens* serait devenue, ou serait en passe de devenir, une force géologique globale exerçant de rapides et profondes transformations dans le système Terre (lithosphère, cryosphère, biosphère, hydrosphère, atmosphère), et ce, au risque de provoquer sa propre extinction.

Cette crise planétaire multi-niveaux invoque un fardeau moral à agir dans le sens d'interventions individuelles et collectives de diminution de production de gaz à effet de serre (GES), aussi appelés mesures d'atténuation, par ailleurs essentielles pour réduire les impacts humains des changements climatiques, dont les sécheresses, canicules, inondations et autres événements climatiques extrêmes plus fréquents. Toutefois, même si les émissions anthropiques de GES diminuaient jusqu'à atteindre le seuil souhaitable de zéro carbone, les dommages de l'accumulation de ces gaz continueront à être ressentis au-delà de l'horizon 2100 en raison de leur durée de vie prolongée et de leurs effets persistants dans le système climatique (GIEC, 2007; 2014). Dès lors, il paraît nécessaire de penser l'atténuation des émissions de GES en complémentarité avec des mesures préventives, ou d'adaptation, afin de limiter le plus possible les coûts humains, écologiques et économiques

associés aux risques climatiques d'une région donnée (Oreskes et al., 2010), tel que le Québec (Ouranos, 2015).

Ce besoin de s'adapter marque un moment inédit dans l'histoire humaine : « Les hommes se trouvent désormais devant une nature qui les soumet à une nécessité dont ils sont la cause » (Eon, 2013). Tous les vivants, humains ou non, sont concernés par cette situation climatique, mais le niveau d'adaptation exigé et la capacité d'adaptation ne seront pas les mêmes pour tous (OCDE, 2009); les plus vulnérables aux changements climatiques en sont aussi les moins responsables : les générations futures, les habitants de pays en développement et le monde animal et végétal, puisque nous savons très bien que ce sont les pays développés, depuis la Révolution industrielle, qui ont surchargé le système Terre en équivalents CO₂. Malgré les profondes implications morales de l'adaptation aux changements climatiques, les éthiciens du climat (Gardiner and al., 2010) se sont attelés principalement jusqu'à maintenant à étudier les questions de justice climatique dans le domaine de l'atténuation. Bien qu'intéressants d'un point de vue théorique, les développements disciplinaires en éthique climatique semblent toutefois insuffisants sur le plan pratique (Light, 2011; Bourban, 2014; Gardiner et Weisbach, 2016) et ignorent en large partie la discussion sur l'adaptation aux changements climatiques (Light et Taraska, 2014).

Quel peut être l'apport de l'éthique pour contribuer à la réflexion sur l'adaptation aux changements climatiques? Et en quoi cet apport pourrait-il fournir des outils conceptuels corrigeant l'insuffisance pratique des éthiques de l'environnement préoccupées par les questions climatiques? Ma prétention dans ce texte n'est pas de développer un nouvel idéal normatif en éthique du climat, mais d'offrir une propédeutique à la réflexion éthique sur

l'adaptation aux changements climatiques. Après un parcours philosophique de la discussion sur les changements climatiques (section 2), je présente les principales théories dans la littérature sur l'éthique du climat, soit : la justice climatique, l'éthique des vertus et le pragmatisme environnemental (section 3). De ces postures, je soutiens que la réflexion éthique sur l'adaptation aux changements climatiques nécessite un ancrage pragmatiste se détachant des éthiques climatiques classiques, car 1) le pragmatisme environnemental fournit un cadre d'analyse axiologique suffisamment flexible pour répondre à un problème (complexe) d'échelles multiples de l'ordre des changements climatiques, 2) et contribue à guider la formulation de politiques environnementales démocratiques, plutôt que d'être à la remorque de celles-ci (section 4). D'un point de vue comparatif, les forces et les limites de deux outils de philosophie pratique, l'un de nature éthico-épistémique, et l'autre de nature éthico-politique, cadrant avec une posture pragmatiste sont ensuite évalués pour la réflexion sur l'adaptation aux changements climatiques (section 5).

Références bibliographiques disponibles sur demande